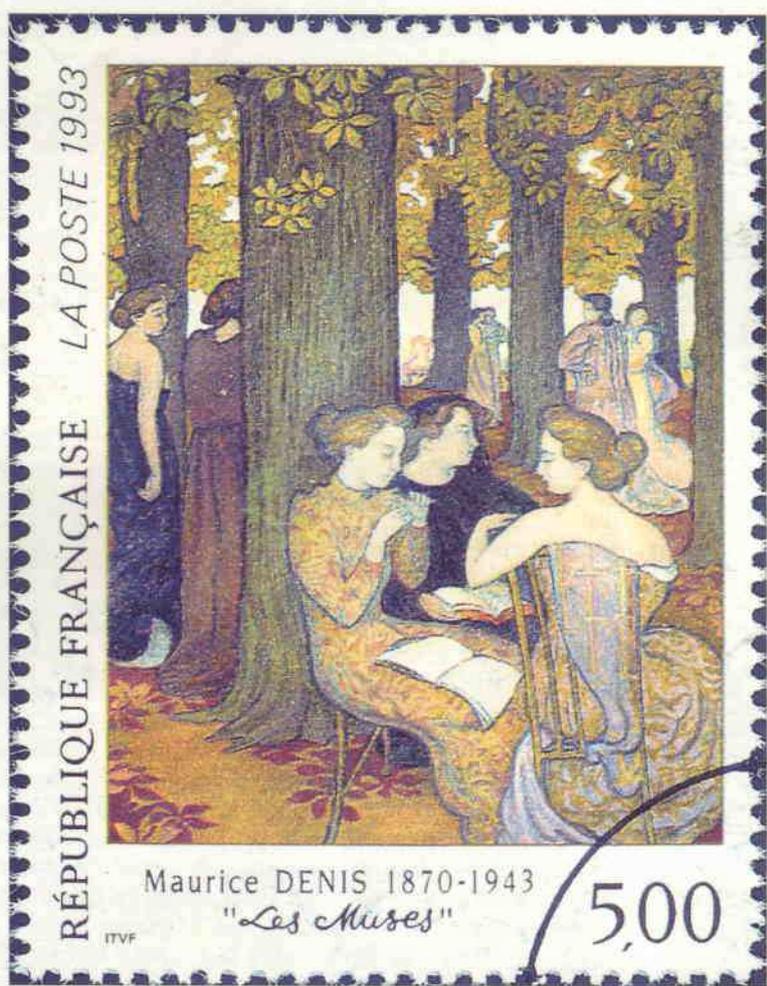


GAZETTE

PHILATÉLIQUE



DANS CE NUMERO :
DES FICHES A DETACHER
SUR LES SERVICES DE L'UPPTT



NOTRE AMI GASTON NOUS A QUITTÉS

C'est le mardi 22 juin, que notre ami Gaston Sagot nous a quittés. Sa disparition soudaine que rien ne laissait présager et le vide qu'il laisse nous attristent et nous révoltent. Il était l'un des plus fervents militants et défenseurs de l'Union des Philatélistes des PTT. Il avait été, dès la première heure, à mes côtés pour moderniser et dynamiser notre association. En 1984, il avait accepté sans aucune hésitation la présidence du groupe de l'Union des Philatélistes des PTT du Ministère que l'on venait de créer ensemble. Il l'avait fait avec cet esprit indéfinissable chez lui qui alliait l'altruisme à l'amitié tout en conservant la valeur culturelle et émancipatrice du mouvement associatif.

Pour nous, philatélistes des PTT, il restera l'ami, le critique respectable et écouté, ainsi qu'un talentueux orateur qu'il était pour faire passer Le Message dans nos assemblées générales ou à nos réunions.

Nous étions à ses côtés à Valence en 1988 lorsque le mal l'avait frappé pour la première fois. Il devait intervenir le jour même au Congrès des Sociétés Philatéliques Françaises pour présenter aux congressistes le plan de redécoupage régional de la Fédération tel que le voulait l'Union des Philatélistes des PTT. Il avait longuement préparé son intervention mais n'avait pu la faire en raison de cette attaque cardiaque. Alité à l'hôpital de Valence, il demandait en permanence comment se déroulait le Congrès, quelles étaient les réactions, il s'interrogeait sur l'avenir, l'avenir de la philatélie, il était inquiet. Cette inquiétude correspondait à son engagement, un engagement personnel qui le menait de la philatélie à la généalogie en passant par une réflexion permanente sur l'évolution universelle. La tolérance faisait partie de ses principes et il ne dérogeait à aucune règle en la matière. Par boutade, il aimait à dire qu'il était le premier roturier à accéder à la charge de Président de la Fédération française de généalogie, il le disait avec un esprit enjoué qui cachait malgré tout une profonde attache aux valeurs républicaines d'égalité et de fraternité.

Tous ceux qui ont connu notre ami Gaston sont aujourd'hui tristes et révoltés par cette disparition brutale.

A l'Union des Philatélistes des PTT, tout le monde était son ami, car il savait être chaleureux avec tous ceux qui le côtoyaient.

Gaston, tu vas nous manquer, tu nous manques déjà.

Les membres de l'Union des Philatélistes des PTT s'associent à la peine de son épouse et de son fils et leur assurent en ces moments difficiles leur profond soutien.

Jean-François Logette



(photo : Michel Bablot)

GASTON SAGOT, NOTRE AMI...

Fonctionnaire des PTT, au service de La Poste, membre dirigeant de l'UPPTT, président de la Fédération des associations de généalogie, actif participant de la vie associative, Gaston Sagot était un honnête homme, au sens classique et le plus fort de ce mot d'un autre âge. Cette expression d'honnête homme peut être déclinée de mille façons : discrétion, efficacité, gentillesse, droiture, loyauté, bon sens, chacun de ses amis pourrait témoigner de bien d'autres qualités encore, toutes celles qui faisaient qu'on aimait le rencontrer, vivre ou travailler avec lui. Marcher avec lui dans la rue, aller avec lui dans un lieu public, c'était toujours le voir rencontrer des amis, des connaissances qui le saluaient avec plaisir, et échangeaient quelques paroles d'amitié. Homme de relations totalement désintéressé, apaiseur de conflits, c'était aussi un homme secret qui assumait, comme il disait, les petits ennuis de la vie quotidienne. Ces petits ennuis étaient pour lui une dure épreuve à laquelle il faisait face avec une simple grandeur.

Son âme solide vivait dans une enveloppe fragile, c'est elle qui a lâché, lui a tenu bon jusqu'au bout, discrètement à son habitude.

Originaire du Jura, de la Franche-Comté, sa devise aurait pu être celle de sa région : "Comtois rends-toi - Nenni ma foi !".

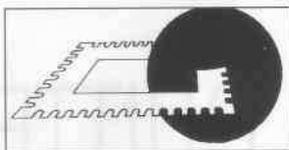
La soudaineté de sa disparition frappe tous ceux qui le connaissent, qui éprouvent un réel chagrin et une profonde émotion. Ils pensent aux siens, à sa famille, à sa compagne, et voudraient leur dire leur peine, leur affliction et leur compassion. Mais tout cela, aussi vrai que cela soit, ne peut d'aucune façon, si peu que ce soit, remplacer sa simple présence.

Gardons en nous sa mémoire vivante, c'est un exemple qui peut aider chacun de nous à être meilleur, plus vrai, plus simple, plus près de l'essentiel.

Merci, ami, pour ce don que nous garderons en mémoire de toi, merci et reste présent dans nos cœurs.

Guy Lormand

SOMMAIRE



Administration :

Union des Philatélistes des PTT
38 rue Vignon, 75009 Paris.
Tél. : (1) 40 07 00 09
Fax : (1) 40 07 01 14

Directeur de la publication :

Jean-François Logette

Rédacteur en chef :

François Mennessiez - BP 448
37304 Joué les Tours Cedex
Tél. : 47 67 78 79

Secrétariat de rédaction :

Lucie Vaurabourg
Gérard Chauveau
Michel Liffard

Equipe rédactionnelle pour le numéro 53 :

Michel Babirot, Philippe Bauban, Xavier Dauga,
Pierre Fallot, André Laurent, Jean-Paul Lefièvre,
Jean-François Logette, Guy Lormand,
Michel Martin, François Mennessiez
Jean-François Thivet, Jean-Marie Valdenaire

Responsable de la fabrication :

Jean Gérard Miguel

Maquette et réalisation :

Jean Gérard Miguel

Diffusion : René Barrière

Composition et impression :

Imprimerie Ménard
17 chemin de Fages
31400 Toulouse
Tél. : 61 52 00 53

Abonnement : 1 an : 30 F - 2 ans : 60 F.

Abonnement de soutien : 50 F (un an).
Anciens numéros : 15 F l'exemplaire.
Bulletin d'abonnement en page 16.

Changement d'adresse : 3 F. Ecrire à Gazette Philatélique, BP 448, 37301 Joué les Tours cedex (joindre l'étiquette-adresse).

La « Gazette Philatélique » n'est pas responsable des textes et illustrations publiés qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.

Commission paritaire des publications et agences de presse : en cours
Dépôt légal : Octobre 1993

En couverture : le timbre "Les Muses", de Maurice Denis, qui symbolise aussi la saison de l'automne dans laquelle nous venons d'entrer, a fait l'objet au cours de l'été d'une carte diffusée par La Poste à ses réservataires de timbres, carte donnant le programme des émissions du second semestre 1993.

En quatrième de couverture : carte de soutien à Philexjeunes 94, exposition nationale jeunesse organisée l'an prochain par le club timbrophile de Grenoble et la FSPF, avec la participation de l'UPPTT. Dessinée par Georges Némoz, elle est vendue 10 F auprès d'Annie Marsteau, 110 L'Arlequin/123, 38100 Grenoble.

Gazette Philatélique n° 53 - Octobre 1993

Revue trimestrielle de l'Union des Philatélistes des PTT

HOMMAGE

Page 3

Gaston Sagot, notre ami...

Gaston Sagot, vice-président national de l'UPPTT, s'est éteint brutalement, le 22 juin dernier. C'est une perte immense pour l'Union. L'équipe de la Gazette, dont il fut l'âme durant des années, lui dédie ce numéro.

INTERVIEW

Page 13

Trois questions à ...

Jean-Paul Lefièvre, juré classique régional

Notre auteur de grilles et de réflexions à méditer, récemment promu juré régional, nous explique comment devenir juré. Un exemple à suivre par tous ceux qui veulent faire évoluer la philatélie !

ACTUALITE

Page 5

Congrès de Lille :

rien de nouveau sous le soleil !

Cette fois-ci, le congrès fédéral a touché le fond... C'est tout l'avenir de la philatélie qui risque d'en subir les conséquences. Pourtant, une idée géniale surnage : le journal "PhilatéLille".

ETUDE

Pages 14 et 15

Nom de code :

enveloppe précasée

Cinq rectangles blancs devant, un carré orange derrière, et une multitude de variantes dans le texte. Pierre Fallot débroussaille pour nous les enveloppes précasées, ces nouvelles venues de la philatélie.

HISTOIRE

Pages 6 et 7

Histoire chronologique du télégraphe Chappe

Il y a deux cents ans exactement naissait le télégraphe Chappe. Michel Martin nous raconte cette aventure unique au monde : il a le style ... télégraphique.

DETENTE

Page 16

Les mots croisés de Jean-Paul Lefièvre

Encore une histoire de cases...! Mais cette fois-ci, plus question d'y mettre des chiffres : les lettres (postales...) suffiront.

HUMOUR

Page 8

Nationale 7...

L'humoriste de service vous invite à prendre le volant par les dents (du timbre), tout en se permettant quelques recommandations (logiques, en philatélie...!), pour une balade des gens heureux.

BANDE DESSINEE

Page 17

Phil et les timbrés

Ceux qui croient que les timbres sont des objets tristes ne connaissent pas Phil et sa bande ! Les bulles signées Xavier Dauga font pétiller la philatélie !

SERVICES

Pages 9 à 12

Le fonctionnement de l'UPPTT

L'Union offre une multitude de services à ses adhérents. Les connaissez-vous tous ? En 4 pages à détacher, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'UPPTT sans jamais oser le demander...

COORDONNEES

Page 18

Nos Présidents

Philatélistes des PTT, unissez-vous ! La première association philatélique de France vous offre un réseau complet et structuré, avec des contacts partout en métropole (et bientôt en-dehors...).

CONGRES DE LILLE : RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL !

La Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises tenant congrès dans la région Nord, qui vient de mettre en route les plus grands chantiers de l'époque, à savoir Eurotunnel et Eurail, il était permis de penser qu'elle allait suivre l'exemple.

Il n'en a rien été, et chacun en fut prévenu dès le discours d'ouverture du président Robert Deroy. Celui-ci avoua d'emblée, en effet, qu'il n'était pas question de mettre en place toutes les réformes et modifications qu'il nous avait promises, la conjoncture étant peu favorable... Les grands chantiers resteront donc dans les cartons. Et dès le début, on sentit que le congrès allait être comme le pays : très plat.

Sans aucun doute possible, ce fut le cas. Le rapport d'activité ayant été publié dans "Contact Fédéral" n° 3, par conséquent rien n'en fut dit... Le rapport de trésorerie subit le même sort, et la seule intervention qu'il suscita fut celle d'un sociétaire qui eut le courage de dire qu'il n'avait rien compris, ni à ce rapport, ni à celui du commissaire aux comptes qui venait de quitter la tribune. A ce moment, d'aucuns pensèrent qu'il n'était sûrement pas le seul dans ce cas !

Philippe Lesage, responsable national des jeunes, prit ensuite la parole, pour compléter les échanges (si on peut dire...) avec le rapport sur la jeunesse. Il devait conclure en nous demandant de ne pas exiger des jeunes qu'ils collectionnent ce que nous ne collectionnons pas nous-mêmes. Ce bon mot tira quelque peu le congrès de sa torpeur.

Ensuite, Pierre Vincent (administrateur fédéral membre du groupe de travail sur la révision des statuts) fit pour nous le point sur les travaux de réfection des textes qui régissent la Fédération, en nous confirmant qu'ils seraient bien prêts pour l'année prochaine !

Après la séance de photos et l'énumération des récompenses, cette première journée prit fin, certains se demandant toujours pourquoi ils étaient venus.

La journée du lendemain, consacrée (une fois de plus...) à la "Philatélie Française" et aux rapports des commissions, fut du même style.

Le congrès de Lille sera vite oublié ! A Martigues, en 1994, peut-être se passera-t-il quelque chose ? Dans le sud, le verbe est plus facile !



Jean-François Thivet

PHILATE'LILLE 93, le journal

Il y a eu tout de même de bonnes idées dans ce congrès, celle qui nous semble la plus belle ayant consisté en l'édition d'un journal du congrès donnant "à chaud" l'actualité de la manifestation, avec, au fil des trois numéros, des reportages, des interviews, des portraits, réalisés par un groupe d'étudiants à l'école supérieure de journalisme de Lille. A l'UPPTT, nous avons énormément apprécié cette initiative, et encore plus la vision de ces jeunes journalistes qui, sans rien connaître de la philatélie, en ont vite compris l'essentiel : on pouvait ainsi lire, sous le titre "première journée du 66ème congrès : calme plat" (sic !) le commentaire suivant, qui serait drôle s'il ne nous attristait : "Il y a trop de vieux, malgré une congressiste... de 84 ans. Attirer les jeunes, c'est le grand défi des années à venir, ce qui paraît difficile dans le cadre associatif existant ("les jeunes n'aiment pas se mélanger avec les vieux", dit l'octogénaire chenu)..."

LE PALMARES

Ce sont toujours les mêmes collections élitistes qui, bien entendu, ont été récompensées à Lille, du genre "les marques postales des départements français d'Italie" ou "la deuxième guerre anglo-boer". Une seule collection représentait l'UPPTT, celle de notre ami Albert Lasserre, membre d'honneur de notre conseil d'administration ("La France et le courrier de la Seconde Guerre Mondiale"). Elle a obtenu une médaille de vermeil, ce qui lui a ouvert les portes de l'exposition internationale de Rio de Janeiro, en juillet.

BREVES

UP ... VTT

L'UPPTT Auvergne, en collaboration avec le groupement postal "Porte du Sud" et la mairie de La Bourboule, a mis en place un bureau temporaire doté de 2 cachets grand format illustrés, à l'occasion du championnat de France de vélo tout terrain, les 10 et 11 juillet derniers, à La Bourboule. Une carte postale dessinée par Christian Chabert et une enveloppe illustrée ont été proposées à la vente, au prix de 15F pièce (prix spécial UPPTT : 12,50 F). Le cachet du 10 juillet à pour thème le cross-country, celui du 11 la descente. Pour les commandes, écrire à l'UPPTT Auvergne, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand Cedex 1, ou taper sur minitel 3614 code Tatou puis Phibal.

RESISTONS A L'OUBLI

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la Résistance et de la mort de Jean Moulin, La Poste a émis en juin un diptyque (deux timbres à 2,50F et 4,20F) représentant un bas-relief du sculpteur Georges Jeanelos. Pour commémorer cet événement, l'UPPTT a proposé aux collectionneurs des souvenirs chargés d'histoire et d'émotion : un jeu de trois enveloppes ou trois cartes 1^{er} jour (le timbre à 2,50F oblitération Paris, celui à 4,20F oblitération Paris, le diptyque complet oblitération Lyon) à 60F le jeu ; un encart 1^{er} jour illustré sur soie avec un texte en hommage à Jean Moulin, comportant les deux timbres séparés oblitération Paris et le diptyque oblitération Lyon, au prix de 65F pièce. Quelques-uns de ces souvenirs demeurent disponibles auprès de l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, ou sur minitel 3614 code Tatou puis Phibal.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DU TÉLÉGRAPHE CHAPPE

A l'occasion du bicentenaire du télégraphe Chappe, voici retracée sous l'angle de la chronologie l'épopée de cette invention ... révolutionnaire !

2 mars 1791, 11 h du matin. Château de Brûlon, Sarthe (4 lieues de Parcé), temps pluvieux, léger brouillard.

René Chappe, frère de Claude, transmet une phrase dictée par le docteur Chenou, un notable local : "si vous réussissez, vous serez bientôt couvert de gloire".

2 mars 1791, 11 h 04 du matin. Bourg de Parcé, à la maison d'Ambroise Perottin (un habitant de Parcé choisi pour sa maison située en hauteur). Temps pluvieux.

Claude Chappe note : reçu en quatre minutes, "si vous réussissez, vous serez bientôt couvert de gloire".

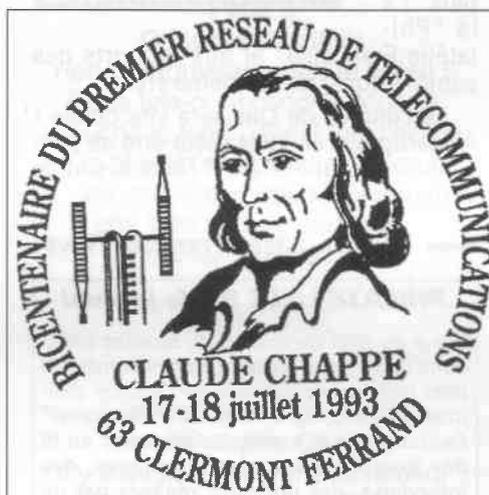
Même jour, 15 h. Même maison. Reçu en 6 minutes 20 secondes : "l'Assemblée Nationale récompensera les expériences utiles au public".

3 mars 1791, 10 h 30. Maison Perottin. L'abbé Claude Chappe dicte à son autre frère Pierre-François (Claude Chappe avait quatre frères), à Brûlon, "différents caractères" qui ont donné plusieurs phrases très intelligibles composées de 25 mots.

Fin 1791. Claude Chappe se rend à Paris. Après bien des obstacles, il obtient l'autorisation d'installer son appareil sur un pavillon, à l'Etoile.

1792. Le modèle définitif est construit dans un parc de Ménilmontant, appartenant au conventionnel Lepeletier de Saint Fargeau, à l'emplacement actuel de la rue du Télégraphe. Il relie Belleville à Saint Martin du Tertre (35 km), avec une station intermédiaire à Ecouen.

Ignace Chappe, frère aîné de Claude, a été élu entre-temps membre de l'Assemblée Législative par le département de la Sarthe.



Grâce à cet appui, Claude Chappe obtient l'autorisation de présenter son appareil à l'Assemblée, le 22 mars 1792. La première appellation en sera "tachygraphe" (qui écrit vite). En avril 1793, une seconde appellation consacra le mot "télégraphe" (qui écrit loin).

12 septembre 1792. Suite à la destruction de l'appareil par les habitants de Belleville, qui croyaient qu'il servait à communiquer avec le roi emprisonné, Claude Chappe demande à l'Assemblée Législative une "indemnité nécessaire aux réparations". Il réclame aussi que soient prises les "mesures convenables pour (sa) sûreté et celle de (ses) coopérateurs".

21 septembre 1792. L'Assemblée se sépare sans avoir donné suite. La lettre est transmise à la Convention, laquelle la renvoie le 15 octobre au Comité d'Instruction Publique.

1er avril 1793 (12 Germinal an I). Rapport de Romme au Comité de Salut Public. Le même jour paraît un

décret de la Convention autorisant le conseil exécutif provisoire à faire un essai, et débloquent six mille francs à ce titre sur les fonds libres de la guerre.

6 avril 1793. Deux commissaires sont désignés par décret pour assister aux essais : Lakanal et Daunou. (Arbogast, l'auteur du traité sur l'unification des poids et mesures, assista également aux essais, mais il n'avait pas été désigné par ce décret.)

2 juillet 1793. La Convention publie une ordonnance de protection des "machines du citoyen Chappe".

12 juillet 1793. Essai concluant sur la ligne Paris - Saint Martin du Tertre.

27 juillet 1793. Décret de la Convention accordant au "citoyen Chappe le titre d'ingénieur-télégraphe, aux appointements de lieutenant du génie", soit cinq livres et dix sous par jour. (En réalité, Chappe ne fut jamais payé directement par le ministère de la guerre, mais sur les "crédits d'un autre département").

4 août 1793. Arrêté du Comité de Salut Public, ordonnant au ministre de la guerre (Carnot) de "faire transporter et établir à Lille l'un des télégraphes qui ont été construits pour servir aux expériences, et un autre à Landau". C'est la création de la ligne Paris-Lille (arrêté signé, entre autres, par Saint-Just et Robespierre). Cette ligne sera achevée le 17 août 1794. En 1810, elle sera prolongée sur Anvers et Amsterdam.

24 septembre 1793. Arrêté du Comité de Salut Public : autorisation d'implanter les "machines" sur les clochers et les tours, faire abattre les



arbres, indemniser les propriétaires de terrains, nommer les agents, réquisitionner des ouvriers, etc... (arrêté signé, entre autres, par Carnot et Robespierre).

15 août 1794 (28 Thermidor an II). Transmission de la nouvelle de la prise du Quenoy par les armées de la République.

30 août 1794 (13 Fructidor an II). Transmission de la nouvelle de la reprise de Condé-sur-l'Escaut.

1er septembre 1794 (15 Fructidor an II). Fin de la construction de la ligne du Nord.

3 décembre 1794 (12 Frimaire an III). Arrêté du Comité de Salut Public ordonnant la construction "d'une ligne de télégraphe de Paris à Landau, passant par Metz et Strasbourg" (nouvel arrêté reprenant celui du 4 août 1793, et créant "pour accélérer les opérations" quatre divisions "dont les chefs-lieux seront Paris, Chalons, Metz et Strasbourg"). Cette construction durera quatre ans (1794 à 1798).

2 décembre 1794 (12 Frimaire an III). Chappe quitte son appartement du 23 quai d'Orsay pour s'installer à l'Hôtel de Villeroi, 9 rue de l'Université, qui devient le siège de la nouvelle administration.

1797. Le capitaine Courrejoles, un concurrent de Chappe, prétend que celui-ci n'a fait que copier son invention, qu'il utilisait pour la marine. En fait, Courrejoles confond un projet inutilisé de Monge avec celui de Chappe. La même année, Bréguet et Béthancourt, deux autres inventeurs, présentent un projet similaire et réclament une priorité sur Chappe.

23 janvier 1805. Le corps de Chappe est retrouvé au fond d'un puits dans le jardin de l'Hôtel de Villeroi. Il avait 42 ans, et souffrait de la tête. D'abord inhumé au cimetière de Vaugirard, il sera transféré au Père Lachaise, où il repose actuellement.

1833. Parution du deuxième règlement du télégraphe aérien (le premier datait de 1794). A cette date, le télégraphe Chappe, placé sous la tutelle des Ponts et Chaussées, emploie environ 1000 "station-

naires", 34 inspecteurs (la plupart issus de Polytechnique) et 20 directeurs (supérieurs des deux précédents, chargés d'une section de ligne).

Les stationnaires, appelés à la campagne "télégraphiers", étaient souvent recrutés parmi les artisans locaux. Ils étaient en effet responsables de "la conservation et de l'entretien des machines, meubles, lunettes, pendules, et autres objets du matériel de la station". Un stationnaire débutant gagnait à cette époque 456 F par an, soit environ 30 sous par jour. Il recevait en outre 15 F par jeune agent formé (pour donner une comparaison, la tarif de la lettre de 20 grammes en 1849 était de 40 centimes).

1852. Le télégraphe Chappe compte 19 embranchements et couvre plus de 4000 kilomètres, avec 556 stations.

1855. Dernier message transmis par le télégraphe Chappe : la prise de Sébastopol, en Crimée. A cette date, tous les postes télégraphiques de la France métropolitaine sont désaffectés. La concurrence du télégraphe électrique, qui a entamé le déclin de l'invention de Chappe dès 1847, a fait son œuvre.

— Michel Martin

LIGNES DU TELEGRAPHE CHAPPE

(et dates de mise en service)

Paris - Lyon - Turin et Milan : 1805.
Jusqu'à Venise en 1810.

Lyon à Toulon (par Marseille) : 1821.

Paris à Bayonne (par Bordeaux) : 1823
(mise en service en trois mois).

Paris - Le Havre.

Narbonne à Avignon (par Montpellier) : 1831 - 1834.

Avranches à Cherbourg : 1833.

Avranches à Nantes : 1833.

Bordeaux à Narbonne (par Toulouse) : 1834.

Narbonne à Perpignan : 1840.

Dijon à Besançon : 1840 (initialement prévue de Dijon à Strasbourg).

Calais à Boulogne : 1841.

Bayonne à Béhobie (frontière espagnole) : 1846.

Télégraphe aérien d'Algérie : 1844 à 1859.

BREVES

DITES-LE AVEC DES FLEURS

L'UPPTT Ile-de-France était présente au festival des fleurs du monde, qui a eu lieu du 2 au 5 juillet au Palais des Congrès de la porte Maillot, à Paris. Elle a proposé aux congressistes et aux visiteurs une exposition philatélique sur le thème floral, bien entendu. Un bureau temporaire doté d'un cachet grand format illustré a fonctionné durant toute la manifestation ; une enveloppe sur soie et une carte reproduisant l'affiche du congrès ont été mises en vente, revêtues du timbre "Région Ile-de-France", au prix de 15F l'unité, ou 50F le jeu complet (4 souvenirs). A noter que La Poste ayant changé de tarif le 5 juillet, l'affranchissement du souvenir de ce jour est différent des autres.

METTONS LES VOILES

A l'occasion du départ de la course autour du monde à la voile ("Whitbread") le 25 septembre, l'UPPTT Bas-Rhin organise en collaboration avec le club 67 des supporters du bateau "La Poste" une manifestation philatélique dans les locaux de la recette principale de La Poste de Strasbourg, les 24 et 25 septembre, avec utilisation d'un cachet spécial illustré durant ces deux jours. Trois souvenirs philatéliques sont proposés à la vente : l'enveloppe pré-affranchie "Les postiers autour du monde" revêtue du cachet (10F pièce), une enveloppe et un encart illustrés oblitérés du cachet (15F l'enveloppe, 30F l'encart). Commandés à l'UPPTT Bas-Rhin, CRFP, 14 rue Mann, 67087 Strasbourg cedex).

CHAPPE ARDEUR

Dans les locaux de l'espace entreprises de France Télécom à Clermont-Ferrand a eu lieu les 17 et 18 juillet une exposition consacrée à Claude Chappe et aux télécommunications. Un bureau temporaire a fonctionné pour l'occasion, et l'UPPTT Auvergne a édité une carte postale et une enveloppe illustrées par Christian Chabert. Ces souvenirs revêtus du timbre "Chappe" et du cachet spécial sont disponibles au prix de 12,50F pièce (prix spécial UPPTT) en écrivant à UPPTT Auvergne, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1, ou en tapant sur minitel 3614 code Tatou puis Phibal. Quelques-uns de ces souvenirs ont fait l'objet d'une oblitération au bureau de poste de Chappes (Puy-de-Dôme) : renseignements à l'adresse ci-dessus.

NATIONALE 7...

Cette fois-ci, c'est décidé : vous allez vous offrir quelques jours de balade en auto, en compagnie de Madame, pour oublier les soucis quotidiens du travail et de la maison...

Mais attention : un voyage, ça se prépare !

Et tout d'abord, parlons de la voiture. Avez-vous un véhicule qui soit rapide et costaud... comme le lion d'une certaine marque automobile ? Notez, s'il court aussi vite, c'est peut-être qu'on lui a promis l'os dont il rêve (document n° 1 : garage Peugeot à ... Loos).



Doc. n° 1

Après la voiture, pensez à vérifier l'état des routes. Méditez l'exemple de celui-là qui, habitant pourtant rue de la ... Grande Chaussée, s'informe sur les éventuels bouchons (document n° 2).



Doc. n° 2

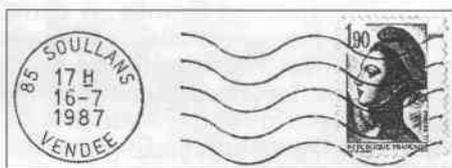
Puisqu'on parle de bouchons, vous serez bien entendu de la plus extrême prudence, en évitant tout excès d'alcool. Un spécialiste, le champagne Guibels, vous le rappelle : "passé la dose, le permis saute" (document n° 3) ... comme un bou-



Doc. n° 3

chon de champagne ! Vous ne vous dirigerez donc pas vers la Vendée, où une certaine commune présente quelques risques pour les automobilistes insuffisamment consciencieux (document n° 4).

l'ennemi c'est le bruit (document n° 6) !



Doc. n° 4



Doc. n° 6

Le soir, il vous faudra trouver un hôtel. Il est notoire que certains spécimens de cette catégorie d'établissements sont louches; heureusement, ils affichent clairement leurs opinions (document n° 5 : l'hôtel des Ruines est dirigé par la veuve ... Brigand !). D'autres apparaissent nettement plus sérieux : l'hôtel Campanile, par exemple, semble très soucieux de votre repos puisque pour lui (comme pour vous)

Enfin, quelle que soit votre destination, faites bien attention à l'emplacement où vous garerez votre précieux engin. Souvenez-vous en tout lieu que "le stationnement abusif paralyse la circulation" : c'est un conseil des ... taxis de la Marne !!! (document n° 7)



Doc. n° 7



Doc. n° 5

F. Mennessiez

Afin que vous connaissiez mieux l'UPPT et tout ce qu'elle peut vous apporter, nous vous proposons, dans les quatre pages suivantes, sous forme de fiches à détacher, quelques notes explicatives. Pour chaque service, il existe un responsable national, dont les nom et adresse sont précisés ici, et un responsable dans votre groupe, dont votre président vous fournira les coordonnées. Si vous souhaitez des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à consulter votre président, le secrétariat national (tel (1) 40 07 00 09) ou à interroger notre minitel (3614 code Tatou puis Phibal). Dans le prochain numéro de la Gazette, nous compléterons ces fiches par une nouvelle série, consacrée notamment aux expositions et à l'information philatélique.

LES FOURNITURES PHILATELIQUES

Les adhérents de l'Union des Philatélistes des PTT bénéficient d'un prix club (- 25 %) sur l'ensemble du matériel philatélique, quelle que soit la marque.

Le responsable chargé de centraliser les commandes tient à votre disposition les catalogues des différents fabricants (Cérès, Image et Document, Kabé, Lindner, Moc, Safe, Yvert et Tellier, etc...). Il peut vous conseiller si vous êtes embarrassé pour choisir.

Vous recevez le matériel à votre domicile, et vous réglez par chèque à réception.

Pas d'inscription préalable pour ce service : tous les adhérents, à jour de leur cotisation, peuvent en bénéficier.

Responsable national : **Hervé Nicolas**, UPPTT,
Boîte Postale 2, 93501 Pantin Pal cedex.

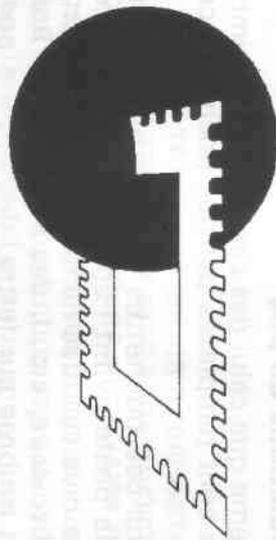
Correspondant régional :

LES CATALOGUES DE TIMBRES-POSTE

L'Union des Philatélistes des PTT propose à tous ses adhérents, à un prix club, les catalogues décrivant tous les timbres émis. Il existe différents éditeurs (Cérès, Yvert et Tellier...) et différents tomes correspondant aux pays (France, Europe de l'Ouest, Afrique, etc...).

Vous êtes informé de la parution de ces catalogues et du prix qui vous est proposé par une circulaire de votre président.

LES SERVICES DE L'UNION DES PHILATÉLISTES DES PTT



LE SERVICE DES CIRCULAIRES

LE SERVICE DES CIRCULATIONS

Comment vous procurer des timbres pour compléter votre collection ? L'UPPTT vous propose le service des circulations, et la vente à prix nets.

Le service des circulations

Le principe est le suivant : une boîte en carton contenant une vingtaine de carnets circule parmi les adhérents en fonction d'un bordereau contenu dans chaque envoi. Chaque carnet comprend environ 200 timbres. Pour chaque timbre, il est indiqué son numéro (numéro extrait du catalogue répertoriant tous les timbres du monde), la cote (prix indiqué dans le catalogue) et le prix de vente. Ce prix de vente comporte une ristourne appréciable par rapport au prix de vente chez les marchands de timbres (en général 50 % pour les timbres oblitérés et 40 % pour les timbres neufs). Le prix de vente est fixé par le vendeur : à vous de choisir et de comparer !

Vous prélevez tranquillement chez vous les timbres qui vous intéressent. Vous mettez à la place du timbre votre numéro d'adhérent (un petit cachet vous est fourni lors de votre adhésion). Vous récapitulez sur le bordereau de circulation vos prélèvements, et vous envoyez un chèque du montant de vos achats au responsable de votre groupe chargé du service. Puis vous transmettez la circulation à l'adhérent suivant.

Vous trouverez dans les circulations aussi bien des timbres neufs que des timbres oblitérés, des timbres de France comme des timbres étrangers. C'est un des services de base de l'UPPTT. Inscription sur simple demande, sans supplément de cotisation.

La vente à prix nets de timbres

Elle vient compléter le service des circulations. Une fois par an, durant le 4^{ème} trimestre, tous les adhérents reçoivent systématiquement un petit catalogue décrivant des timbres (France, Andorre, Monaco, Europe, Nations Unies) un peu plus rares ou même parfois très rares. Ces timbres sont proposés avec une ristourne intéressante par rapport à la cote du catalogue. Vous envoyez votre commande avec le chèque correspondant au responsable de ce service de vente à prix nets. Vous recevrez chez vous, en recommandé, les timbres choisis. Une occasion de compléter toute votre collection, avec des timbres de qualité !

Responsable national du service des circulations : **Pierre Jamot**, BP 22, 38370 Saint Clair du Rhône.

Responsable national de la vente à prix nets : **Claude Lhote**, 50 rue du Petit Parc, 33200 Bordeaux.

Correspondant régional :

LE SERVICE DES CIRCULATIONS DE PLIS

Vous recherchez des vieilles lettres, des oblitérations spéciales, des timbres sur lettre. L'UPPTT vous propose le service des circulations, et la vente à prix nets.

Le service des circulations de plis

Le principe est le même que celui des circulations de timbres : les carnets de timbres sont remplacés par des pochettes contenant chacune 20 plis.

Vous trouverez dans ces pochettes des marques postales (cachets utilisés par la poste avant l'apparition du timbre, en 1840), des oblitérations diverses (des flammes d'oblitération, des cachets de la poste ferroviaire, etc...), des enveloppes "Premier Jour" anciennes, des timbres sur lettre, des entiers postaux (document sur lequel le timbre est directement imprimé par la poste, comme l'aérogramme), des documents divers pour compléter votre collection thématique.

Inscription à ce service sur simple demande, sans supplément de cotisation.

La vente à prix nets de plis

Le service de circulations de plis est complété par une vente à prix nets annuelle de plis et documents un peu plus rares. Cette vente est diffusée systématiquement à tous les adhérents. Elle est basée sur le même principe que la vente à prix nets de timbres.

Une occasion de trouver grâce à l'Union des Philatélistes des PTT des lettres anciennes à des prix "club" !

Responsable national du service des circulations de plis : **Alain Herbinet**, UPPTT BP 7032, 14081 Caen cedex.

Responsable national de la vente à prix nets de plis : **Claude Lhote**, 50 rue du Petit Parc, 33200 Bordeaux.

Correspondant régional :

LE SERVICE DES TELECARTE

Pour répondre à la demande de nombreux collectionneurs, l'Union des Philatélistes des PTT a mis en place depuis plusieurs années un service télécartes.

L'adhérent inscrit au service reçoit environ tous les mois une liste des nouvelles télécartes éditées par France Telecom, avec pour chacune son prix de vente. Ce prix dépend du nombre d'unités (50 ou 120) contenues dans la télécarte. De temps à autre, une liste de télécartes est également jointe.

Vous renvoyez, par retour du courrier, votre commande, accompagnée de son règlement, par chèque à l'ordre de l'UPPTT. Vous recevez quelques jours après, à votre domicile, les télécartes demandées.

Attention : il est fourni une seule télécarte par adhérent !

Il a été possible de mettre en place ce service grâce à la couverture nationale de notre association, nos correspondants régionaux étant à même de communiquer au responsable national du service les nouvelles émissions, notamment les émissions locales : un plus de l'Union des Philatélistes des PTT !

Inscription à ce service sur simple demande. Une caution de 300F vous sera demandée (caution remboursable quand vous cesserez d'utiliser le service). Cette caution permet l'achat immédiat des télécartes, pour être sûr de vous servir.

Responsable national du service des télécartes : **Alain Fauché**, 14 lotissement Marlène, Louens, 33290 Le Pian Médoc.
Correspondant régional :

LES ENVELOPPES PREMIER JOUR (SERVICE DE LA MARCOPHILIE)

L'Union des Philatélistes des PTT offre aux amateurs d'enveloppes illustrées comportant le cachet "premier jour" de l'émission du timbre-poste, la possibilité de s'abonner pour recevoir, environ 8 fois par an, franco de port à votre domicile, les dernières émissions.

Vous pouvez aussi recevoir :

- les cartes postales "premier jour"
- les documents artistiques philatéliques (DAP)
- les encarts
- les cachets "premier jour" sur enveloppe blanche
- les oblitérations autres que les premiers jours (bureaux temporaires)
- les oblitérations par flammes illustrées
- les enveloppes et cartes consacrées à l'aérophilatélie (cachet des premiers vols).

Vous pouvez aussi choisir le pays, au sein de la liste suivante : France, Monaco, Andorre, Algérie, Suisse, Saint-Pierre-et-Miquelon, les émissions annuelles Europa.

Vous pouvez, enfin, choisir un thème de votre choix.

Pour les enveloppes et les cartes postales "premier jour", nous vous proposons un produit de très grande qualité avec l'illustration imprimée sur soie. Nous vous le proposons au meilleur prix, du fait du regroupement des commandes au niveau national chez un seul fournisseur : ne dit-on pas que l'union fait la force ?

Inscription à ce service sur simple demande. Une caution de 60F par série souscrite vous sera demandée (caution remboursable quand vous cesserez d'utiliser le service).

Responsable national du service de la marcophilie : **Antoine Garcia**, 1 avenue du Gal Leclerc, 94700 Maisons-Alfort.
Correspondant régional :

LE SERVICE DES TELECARTE

Pour répondre à la demande de nombreux collectionneurs, l'Union des Philatélistes des PTT a mis en place depuis plusieurs années un service télécartes.

L'adhérent inscrit au service reçoit environ tous les mois une liste des nouvelles télécartes éditées par France Telecom, avec pour chacune son prix de vente. Ce prix dépend du nombre d'unités (50 ou 120) contenues dans la télécarte. De temps à autre, une liste de télécartes est également jointe.

Vous renvoyez, par retour du courrier, votre commande, accompagnée de son règlement, par chèque à l'ordre de l'UPPTT. Vous recevez quelques jours après, à votre domicile, les télécartes demandées.

Attention : il est fourni une seule télécarte par adhérent !

Il a été possible de mettre en place ce service grâce à la couverture nationale de notre association, nos correspondants régionaux étant à même de communiquer au responsable national du service les nouvelles émissions, notamment les émissions locales : un plus de l'Union des Philatélistes des PTT !

Inscription à ce service sur simple demande. Une caution de 300F vous sera demandée (caution remboursable quand vous cesserez d'utiliser le service). Cette caution permet l'achat immédiat des télécartes, pour être sûr de vous servir.

Responsable national du service des télécartes : **Alain Fauché**, 14 lotissement Marlène, Louens, 33290 Le Pian Médoc.
Correspondant régional :

LES ENVELOPPES PREMIER JOUR (SERVICE DE LA MARCOPHILIE)

L'Union des Philatélistes des PTT offre aux amateurs d'enveloppes illustrées comportant le cachet "premier jour" de l'émission du timbre-poste, la possibilité de s'abonner pour recevoir, environ 8 fois par an, franco de port à votre domicile, les dernières émissions.

Vous pouvez aussi recevoir :

- les cartes postales "premier jour"
- les documents artistiques philatéliques (DAP)
- les encarts
- les cachets "premier jour" sur enveloppe blanche
- les oblitérations autres que les premiers jours (bureaux temporaires)
- les oblitérations par flammes illustrées
- les enveloppes et cartes consacrées à l'aérophilatélie (cachet des premiers vols).

Vous pouvez aussi choisir le pays, au sein de la liste suivante : France, Monaco, Andorre, Algérie, Suisse, Saint-Pierre-et-Miquelon, les émissions annuelles Europa.

Vous pouvez, enfin, choisir un thème de votre choix.

Pour les enveloppes et les cartes postales "premier jour", nous vous proposons un produit de très grande qualité avec l'illustration imprimée sur soie. Nous vous le proposons au meilleur prix, du fait du regroupement des commandes au niveau national chez un seul fournisseur : ne dit-on pas que l'union fait la force ?

Inscription à ce service sur simple demande. Une caution de 60F par série souscrite vous sera demandée (caution remboursable quand vous cesserez d'utiliser le service).

Responsable national du service de la marcophilie : **Antoine Garcia**, 1 avenue du Gal Leclerc, 94700 Maisons-Alfort.
Correspondant régional :

LES NOUVELLES EMISSIONS DE TIMBRES-POSTE

Il vous est bien sûr possible de réserver vos timbres de France à un bureau de poste (celui où vous travaillez, celui de votre domicile, ou un autre). L'Union des Philatélistes des PTT vous offre un service complémentaire : vous procurer toutes les émissions spéciales de France (celles que l'on trouve dans les guichets philatéliques), mais aussi les émissions nouvelles des autres pays (tous les pays du monde) ou encore les émissions nouvelles du monde entier sur le thème que vous collectionnez.

Ainsi vous pouvez recevoir pour la France, à côté des émissions "normales" : poste aérienne, préoblitérés, Conseil de l'Europe, Unesco, carnets, roulettes (cinq timbres minimum dont l'un porte un numéro au verso), cartes postales, aérogrammes, blocs-feuillets.

Vous pouvez aussi vous procurer chaque année les émissions Europa.

L'abonnement pour un pays ou un thème est valable du 1er janvier au 31 décembre. Aucune annulation n'est possible en cours d'année.

Vous recevez les timbres pour lesquels vous avez souscrit un abonnement directement chez vous. Vous réglez par chèque à réception.

Inscription à ce service sur simple demande. Une caution de 100 F par série et par pays vous sera demandée (caution remboursable quand vous cesserez d'utiliser le service).

Responsable national du service des nouveautés : **Bernard Mathion**, 184 rue de la Roquette, 75011 Paris.
Correspondant régional :

LES CARTES POSTALES

Pour vous aider à trouver les cartes postales anciennes que vous recherchez (celles d'une région ou celles de votre thème de collection), l'Union des Philatélistes des PTT vous propose un service de circulations, et une vente à prix nets annuelle.

Le service des circulations de cartes postales

Il fonctionne sur le même principe que celui des circulations de timbres. Les carnets sont remplacés par des pochettes contenant 20 cartes postales anciennes. Un effort est fait pour vous adresser, dans la mesure du possible, les pochettes correspondant aux régions ou aux thèmes que vous recherchez.

Inscription à ce service "cartophilie" sur simple demande, sans supplément de cotisation.

La vente à prix nettes annuelles de cartes postales anciennes

Elle complète le service des circulations. Elle est basée sur le même principe que la vente à prix nets de timbres. Cette vente comprend des cartes postales sélectionnées et un peu plus rares. Elle est diffusée systématiquement aux adhérents inscrits au service cartophilie.

Autres prestations du service cartophilie

En plus de ceux qui précèdent, le service cartophilie offre d'autres prestations aux adhérents de l'Union des Philatélistes des PTT qui y sont abonnés :

- la fourniture au meilleur prix des catalogues spécialisés en cartes postales;
- l'édition et la diffusion de cartes postales modernes sur le thème des PTT;
- la présentation de vos collections dans les expositions organisées par l'UPPTT;
- la fourniture à prix réduits d'albums et de pochettes pour classer vos cartes postales;
- des informations sur la collection de cartes postales à travers des circulaires spéciales "Nouvelles cartophiles".

Responsable national du service de la cartophilie : **Michel Bابلot**, 142 avenue de Gaulle, 33520 Bruges.
Correspondant régional :

TROIS QUESTIONS A ... JEAN-PAUL LEFIEVRE, JURÉ CLASSIQUE RÉGIONAL

Il y a quelques semaines, Jean-Paul Lefièvre est devenu juré classique régional, c'est-à-dire qu'il a désormais la qualification requise pour juger les collections classiques présentées dans les expositions de niveau classique régional. La Gazette l'a interrogé sur son parcours et ses motivations.

La Gazette : Qu'est-ce qu'un juré, et à quoi sert-il ?

Jean-Paul Lefièvre : Les expositions philatéliques sont aussi des compétitions, où chacun vient se mesurer aux autres. Comme en matière sportive, des règles du jeu existent, et un palmarès est établi. Le juré est un peu l'arbitre de la compétition.

Son rôle consiste donc à juger les collections, selon les critères élaborés par la Fédération Internationale de Philatélie (FIP) et la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises (FSPF), et donc à définir le niveau classique de l'exposant (connaissances philatéliques, développement et originalité du sujet, rareté des pièces, présentation de l'ensemble). Mais le juré n'est pas là pour sanctionner, il a avant tout un rôle de conseil pour permettre à l'exposant de s'améliorer encore.

Dans ce but, le juré doit préparer son travail, notamment en se documentant, dans la quinzaine qui précède l'exposition, sur les différentes collections qu'il aura à juger. Il doit tendre à la plus grande objectivité de ses critiques, et voir les exposants après l'annonce du palmarès, pour les conseiller et expliquer sa notation. Enfin, il se doit de rester ultérieurement à l'écoute de ces exposants (envoi à son domicile de documentation, de photocopies de collections, etc...).

En résumé, un juré, c'est quelqu'un qui est volontaire, disponible et bénévole.

La Gazette : Comment devient-on juré ?

Jean-Paul Lefièvre : Il faut d'abord avoir soi-même exposé, et obtenu un certain niveau de récompense : ainsi,

pour être juré régional, il faut avoir obtenu au moins une médaille d'argent en exposition régionale. De même, pour être juré national, il faut être déjà juré régional et avoir obtenu une médaille d'argent en exposition nationale.

Mais la condition de diplôme ne suffit pas. Il y a toute une procédure à respecter. Il faut faire part au président de son groupement philatélique régional de son intention de devenir juré. L'on devient alors élève-juré pendant deux expositions de niveau régional, c'est-à-dire que l'on est intégré au jury pour ces deux expositions, et que l'on participe avec les autres jurés au jugement des collections.

Dans un jury régional, il y a toujours au moins un juré national. L'élève juré passe un entretien avec ce juré national, au cours duquel il explique pourquoi il attribue tel niveau, tant de points... Le juré national établit alors un rapport pour la Fédération, où il porte son appréciation sur l'élève-juré. Chaque juré national a sa façon d'apprécier le futur juré national. A l'issue de deux avis favorables, on devient juré régional.

Dernière précision, il existe plusieurs catégories de jurés : philatélie classique (ou traditionnelle), thématique, et jeunesse. En principe, il faut avoir obtenu une médaille de la catégorie pour pouvoir y être

juré. Néanmoins, quelques aménagements ont été mis en place : ainsi un juré régional classique peut juger une collection thématique en exposition départementale, mais pas en exposition régionale...

La Gazette : Pourquoi devenir juré ?

Jean-Paul Lefièvre : On peut le devenir par passion des expositions philatéliques, bien sûr. On peut vouloir être juré parce qu'on n'a pas soi-même compris, en tant qu'exposant, le travail de ceux qui vous ont jugé, et qu'on souhaite apporter un oeil neuf sur la philatélie. Et puis, devenir juré, c'est aussi un moteur, une incitation à approfondir ses connaissances philatéliques générales, un moyen de s'intéresser à d'autres domaines que le sien. Enfin, et c'est peut-être le plus important, devenir juré, c'est assurer la pérennité des expositions, qui sont la vitrine de la philatélie dans le grand public : c'est donc assurer la pérennité de la philatélie elle-même.



BREVES

COUP DE POINT

Dans le cadre du découpage du département du Puy de Dôme en quatre groupements postaux, le cachet illustré du point philatélie de Clermont-Ferrand R.P. a été modifié le 21 juin dernier. A cette occasion, l'UPPTT Auvergne a édité une carte postale créée par Christian Chabert, tirée à 500 exemplaires. Carte vierge : 7,50 F (prix spécial UPPTT), avec affranchissement et oblitération 1er jour : 10 F (si expédition à découvert; 12,80 F si expédition sous enveloppe timbrée). Ecrire à l'UPPTT Auvergne, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1, ou taper sur minitel 3614 code Tatou puis Phibal.

DELICES D'HELICES

L'aviation et le timbre : un beau mariage qui dure depuis plus de 80 ans. L'UPPTT Ile de France, en collaboration avec La Poste de l'Essonne, se devait d'être là pour la 21ème édition du meeting aérien de La Ferté-Alais. Au cours du week-end de Pentecôte, le public a pu ainsi voir évoluer dans un ciel d'azur plus de 200 avions : "un véritable livre ouvert dans le firmament...", parmi lesquels le Blériot XI (qui traversa la Manche), le Morane-Saulnier (l'avion de Roland Garros), et autres Mosquitos. La Patrouille de France a clôturé ce spectacle d'une manière grandiose.

A cette occasion, un souvenir a été réalisé : une carte postale en polychromie au prix de 15 F, à commander auprès de l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, ou sur minitel 3614 code Tatou puis Phibal.

UN SOMMET POUR LA PHILATELIE

Le groupement postal Centre-Arverne ayant décidé l'implantation d'un point poste doté d'un cachet grand format illustré au sommet du Puy de Dôme, l'UPPTT Auvergne a édité pour cet événement une carte postale dessinée par Christian Chabert, et tirée à 500 exemplaires. Carte vierge : 7,50 F (prix spécial UPPTT), avec affranchissement et oblitération 1er jour : 10 F (si expédition à découvert; 12,80 F si expédition sous enveloppe timbrée). S'adresser à l'UPPTT Auvergne, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1, ou taper sur minitel 3614 code Tatou puis Phibal.

NOM DE CODE : ENVELOPPE PRECASEE

**Dernière trouvaille de La Poste : les enveloppes précasées.
En vente partout... sauf à La Poste ! Pierre Fallot s'est penché sur
cet épiphénomène.**

Destinées à faciliter l'indexation, et par conséquent l'acheminement des correspondances, les enveloppes précasées peuvent faire l'objet d'une collection amusante.

La mention "La Poste" figure parfois au recto, côté gauche (en bas à gauche, ou sous les cinq rectangles), ou encore côté droit, à l'emplacement où sont apposées les petites barres rouges. Ces dernières enveloppes sont très rares, pour ne pas dire rarissimes.

Quant au verso, qu'y trouve-t-on ?

On y lit la mention "enveloppe agréée par La Poste. Agrément n°....", ou "enveloppe agréée par La Poste. Autorisation n°...." (rencontré uniquement avec le n° 999). Le

numéro d'agrément est généralement suivi d'un carré orange, plus ou moins foncé. Les mots "enveloppe agréée par La Poste" sont en italiques ou en caractères droits, et les numéros d'agrément vont de 849 à 999.

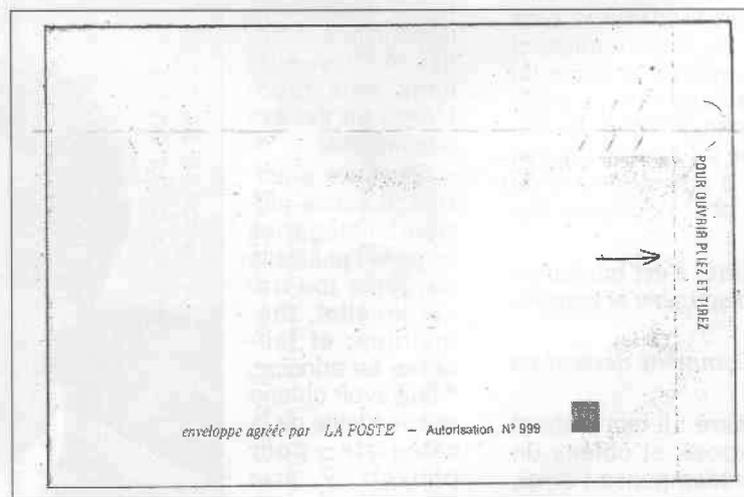
Pourquoi ces numéros ? Qui peut nous le dire ?

D'autres mentions, enfin, peuvent figurer au verso, telles que "plier et tirer".

Vous trouverez ci-après la liste de ce que j'ai rencontré. Il est bien entendu qu'elle n'a rien d'exhaustif. Il doit bien exister une centaine de modèles différents, au bas mot !

Les enveloppes grand modèle (format "américain") ont fait l'objet des mêmes mesures.

A noter enfin que sur les enveloppes précasées utilisées par les services postaux ne figure pas la mention "enveloppe agréée par La Poste" (mais seulement le carré orange) !



**Pierre
Fallot**

QUELQUES ENVELOPPES PRÉCASÉES RENCONTRÉES...

| N° d'agrément | Origine | Dates | Observ. |
|-------------------|-------------------|----------|--|
| 849 Lot 165/ 10.2 | 38 St Marcellin | 18/1/93 | GF (format allongé) |
| 899 Lot 119/003 | Paris | 7/12/92 | GF |
| 949 Lot 055/03.1 | 25 Besançon | 30/10/91 | PF |
| 949 Lot 055/ 12.1 | 76 Foucarmont | 27/5/92 | PF |
| 949 Lot 095/01.2 | 14 Caen | 23/6/92 | PF |
| 949 Lot 095/02.2 | Paris | 12/3/92 | PF |
| 949 Lot 095/ 06.2 | 76 Rouen | 27/1/93 | PF |
| 949 Lot 095/ 11.1 | 44 Bouguenais | 30/3/92 | PF |
| | 29 Quimper | 11/1/93 | PF |
| 949 Lot 165/ 10.2 | 25 Besançon | 31/12/92 | PF |
| 969 Lot 066/191 | 78 Viroflay | 3/1/92 | PF |
| 994 | 51 Reims | 12/12/90 | PF |
| 995 | Toutes origines | 1991/93 | PF |
| 995 | 35 Rennes | 20/10/92 | PF |
| 998 | 17 Royan | 3/10/91 | PF av. La Poste au recto |
| | 76 Rouen | 27/10/90 | PF idem |
| 998 | 94 Alfortville | 6/11/91 | PF sans La P. au recto |
| | 6 Rouen | 16/3/93 | PF idem |
| | 30 Pont St Esprit | 1991/93 | PF idem |
| 999 | 76 Le Havre | 3/12/90 | PF av. La Poste au recto |
| | Paris | 3/11/90 | PF idem |
| 999 | Toutes origines | 1991/92 | PF sans La P. au recto |
| 999 | Toutes origines | 1992 | GF idem |
| 999 | 76 St Saëns | 14/12/92 | PF. Au verso, "expédi..." + "pour ouvrir : plier et tirer" |
| 999 | 91 Savigny/Orge | 30/12/92 | PF. Au verso, "pour ouvrir, pliez et tirez" |
| 999 Lot 119/002 | 61 Alençon | 7/12/92 | PF |
| 999 Lot 119/004 | 57 Metz | 1992 | PF |
| 999 Lot 119/008 | 76 Le Havre | 26/2/93 | PF |

BREVES

CACHET ET REVISION

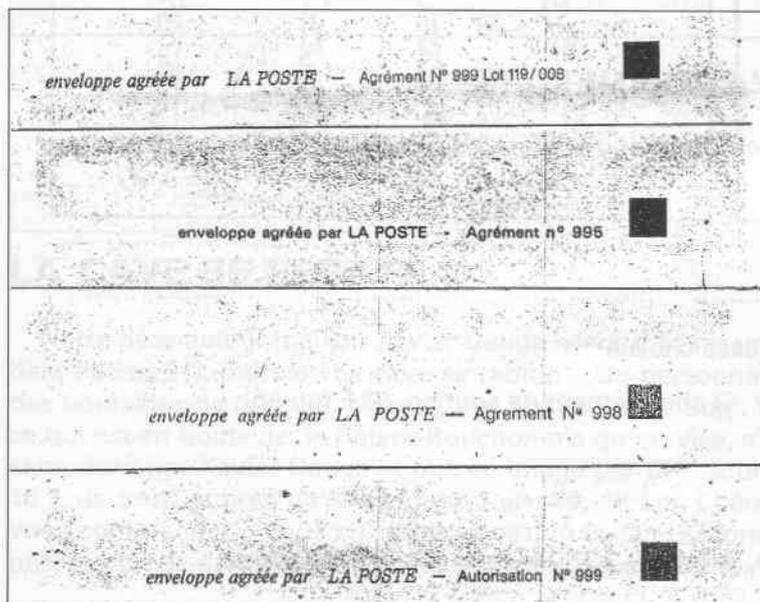
Les députés et les sénateurs se sont réunis le 19 juillet dernier à Versailles en congrès pour réviser la Constitution Française. Une oblitération commémorative petit format a été délivrée par le bureau de poste du congrès. L'UPPTT Ile-de-France a fait réaliser un document (enveloppe sur soie "Marianne de Briat") revêtu de ce cachet exceptionnel, offert au prix de 20F. Un lot composé de ce souvenir et de celui émis lors du précédent congrès, le 23 juin 1992, est également proposé, au prix de 30F. Commandes à l'UPPTT Ile-de-France, 38 rue Vignon, 75009 Paris, ou par minitel 3614 code Tatou puis Phibal.

ROULEZ JEUNESSE

Philexjeunes 94, exposition nationale jeunesse, se déroulera les 22, 23 et 24 avril prochains à Grenoble, au palais des sports Alpexpo. Organisée par le club timbrophile de Grenoble avec l'aide de l'UPPTT Isère et des Cheminots Philatélistes, cette manifestation - sur laquelle nous reviendrons dans un prochain numéro - s'annonce déjà comme l'événement philatélique de l'année prochaine. Une carte de soutien, reproduite en 4^{ème} page de couverture de ce numéro de la Gazette, a été éditée. Dessinée par Georges Némoz, illustrateur isérois qui a acquis une notoriété certaine dans les milieux cartophiles, elle sera référencée comme telle au catalogue Neudin. Tirée à 3000 exemplaires, elle est numérotée : pendant l'exposition, un tirage au sort permettra de gagner des lots philatéliques ou des bons d'achat. Elle est proposée au prix de 10F pièce plus port. Commandes : Annie Marsteau, 110 l'Arlequin/123, 38100 Grenoble.

PETITES ANNONCES

- Recherche tout document philatélique sur l'optique : ceil, jumelle, loupe, microscope, longue-vue, lunette de vue, opticiens, photographie. Faire offres à Patrick Viala, 10 av. du Colonel Broche, 30210 Remoulins.
- I offer stamps of USSR, Russia, CEI ; FDC, CM, postal stationaries, cancellations, local issues of ex-USSR. I'm interested mint (***) stamps. Write in english, german. G. Goremykin, P.O. Box 403, St Peterburg - 9, 155009 Russia.
- Cède CPM sur la Révolution Française (série Nelle Image), 5F pièce. Ecrire : Gérard Miguel, UPPTT, BP 5828, 31505 Toulouse cedex.
- UPPTT groupe Midi-Pyrénées, section cartophilie, recherche pour ses réunions mensuelles des envois à choix (retour délais 15 j.), départements 09, 11, 12, 31, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82, Andorre. Pouvez-vous me dire comment commander des documents philatéliques en Nouvelle-Zélande, les équivalences financières, les meilleurs moyens? Ecrire : UPPTT Midi-Pyrénées Cartophilie, BP 5828, 31505 Toulouse cedex.
- Cède lot de 66 CPA sur l'Ile-de-France : 400F. Ecrire : Charles Michau, chez Gérard Miguel, 13 rue des Bolets, 31500 Saint-Orens.



MOTS CROISÉS

par Jean-Paul LEFIEVRE

HORIZONTALEMENT

- I. Griffes dans le dos d'un timbre.
- II. On la trouve en bloc. Un vieux type.
- III. Sorte de pieu. Avant la chute du mur. Vieille langue.
- IV. En la matière. Trois à Rome. Lieu de fouilles.
- V. "Vedette" des timbres libanais. Avant la mise en feuilles.
- VI. Pilote de lignes. Vieux rebelles.
- VII. Baie du Japon. Manque d'adresse de la part du facteur.
- VIII. Petits morceaux.
- IX. Pense bête. Tirée d'affaires.

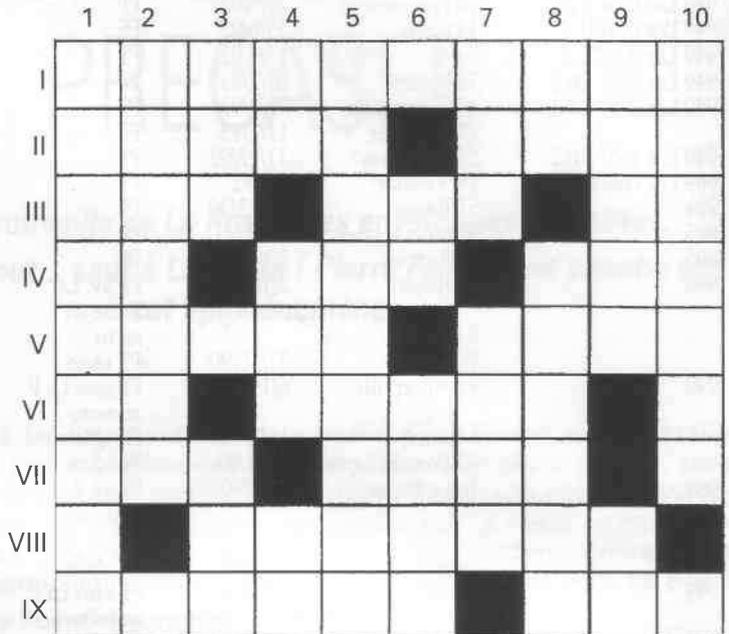
VERTICALEMENT

- 1. On la fait pour raison d'état.
- 2. Aux couleurs de l'arc-en-ciel.
- 3. Est étendu. Flammes rouges.
- 4. Près des étoiles. Convindra. Deux romain.
- 5. Nous sommes transportées par ses lignes.
- 6. Dédain. Capable.
- 7. Grande puissance. Le trésorier général de l'UPPTT.
- 8. Chef de rayons. Homme du désert.
- 9. Sa bouche n'est pas attirante. Appris.
- 10. Perdent de leur valeur quand ils sont percés.

SOLUTION DU NUMÉRO 52

HORIZONTALEMENT : I. Quadrillage. II. Tiédi. Art. III. Attenant. A.R. IV. Suite. Douve. V. Restante. VI. Je. S.E. VII. Pé. Bain. Sac. VIII. Auditeur. Gl. IX. Ina. Réifiée. X. Redressage. XI. Etais. NSG.

VERTICALEMENT : 1. Quasi. Paire. 2. Tu. Jeunet. 3. Attire. Dada. 4. Diète. Bi. Ri. 5. Rènes. Atres. 6. Ida. Triées. 7. Linda. Nuise. 8. Tons. RFA. 9. Aa. Utes. IGN. 10. Grave. Agées. 11. Etre. Scie.



REFLEXIONS FAITES

par Jean-Paul Lefièvre

- Placement : augmentation croissante de l'écart entre la cote et le prix de vente.
- La philatélie thématique a mis en valeur des pièces oubliées. Ça n'a pas échappé aux négociants.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Cette revue vous a plu ? Alors, abonnez-vous, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : Prénom :

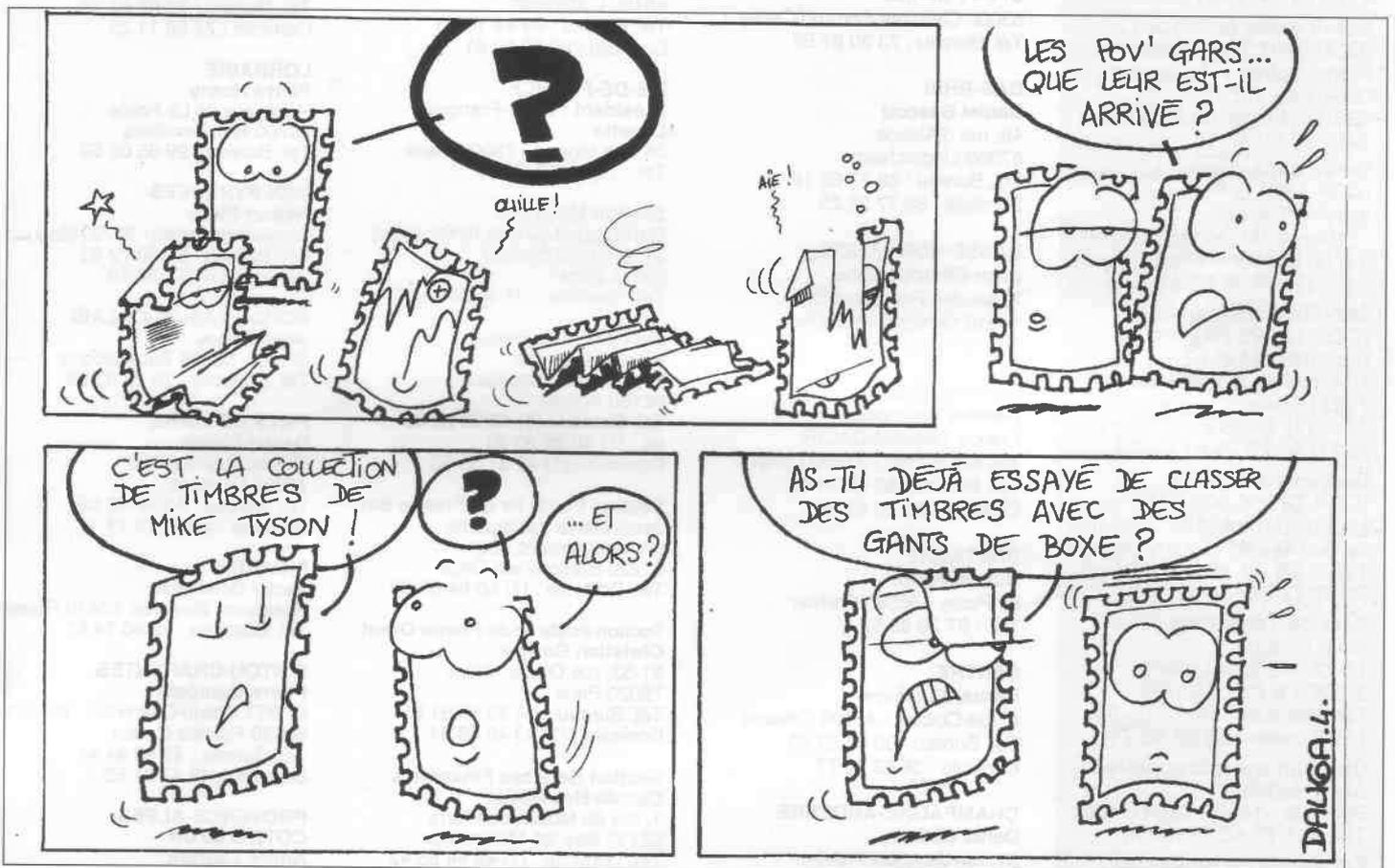
Adresse :

Souhaite recevoir La Gazette Philatélique (cocher la case choisie) :

- un an, 30 F
- deux ans, 60 F
- abonnement de soutien, 50 F (un an)

Date : Signature :

A retourner à Gazette Philatélique, BP 448, 37304 Joué les Tours cedex.



LA CAVE SE REBIFFE !

Notre dessinateur maison Xavier Dauga vient d'éditer un album de gags (parus dans le journal Sud-Ouest pendant l'hiver 91), intitulé "La cave se rebiffe". Un personnage central, le Satyre-Bouchon, se lance à la poursuite des bouteilles de la cave : Margot, Sot Terne, Bordo Sup', Vodkamarad, le verre Adam, etc... Déboucheur de tout ce qui est en bouteille, le Satyre-Bouchon n'a qu'un vice, c'est sa vis ! Un album où les gags fusent dans tous les sens, écrit par Xavier Dauga et mis en image par Christophe Delvallé. Ce chef d'oeuvre liquide est vendu 60 F (+ 10 F de port) auprès de Christophe Delvallé, 18 Les Chênes, 33380 Marcheprime. Les auteurs affirment que si vous commandez, "vous ne recevrez pas de cadeau surprise comme dans tous les mailings idiots". Mais il n'est pas interdit de demander une dédicace en se recommandant de la Gazette !

UNION DES PHILATÉLISTES DES PTT

Bureau national

Président général :
Jean-François Logette
UPPTT
38, rue Vignon - 75009 Paris
Tél. : (1) 40 07 00 09

Vice-présidents :
Alain Daillet, Michel Liffard,
François Mennessiez,
Jean-François Thivet

Secrétaire général :
Gérard Chauveau
13, rue de la Montagne
77220 Tournan en Brie
Tél. : (1) 64 25 31 49 (dom)

Trésorier général :
(CCP 8841 11 W Paris)
Yves Prat - Receveur de La
Poste - 70140 Valay
Tél. : 84 31 51 31

Service des échanges :
(CCP 9281 73 P Paris)
Pierre Jamot - 1 Chemin de
Grisolles - BP 22
38370 St-Clair-du-Rhône
Tél. : 74 56 42 14

Service marcophilie :
(CCP 1864 G Paris)
Antoine Garcia
1, avenue du Général Leclerc
94700 Maisons-Alfort
Tél. : (1) 43 78 38 51

Service nouveautés :
(CCP 12 398 25 S Paris)
Bernard Mathion
184, rue de la Roquette
75011 Paris

Tél. : (1) 40 28 20 41 (bur)
ou (1) 43 79 28 81 (dom)

Service cartophilie :
(CCP 23 350 046 Z Paris)
Michel Bablot, 142, avenue
de Gaulle - 33520 Bruges
Tél. : 56 90 52 42 (bur) ou
56 57 72 86 (dom)

Service Télécartes :
Alain Fauché
14 lot. Marlène Louens
33290 Le Pian Médoc
Tél. Domicile : 56 72 04 06
Tél. Bureau : 56 93 48 71

Circulations marcophiles :
Alain Herbinet
BP 7032 - 14081 Caen Cedex
Tél. : 61 73 43 95 (dom)

Echanges de télécartes :
Philippe Malige
France Télécom Agence de
Bordeaux Wilson
33065 Bordeaux Cedex
Tél. : 56 93 47 29 (bur)

Bibliothèque :
Claude Maneau - UPPTT
38, rue Vignon - 75009 Paris

Centrale d'achat :
Hervé Nicolas - UPPTT
BP 2 - 93501 Pantin Cedex

Vérificateurs aux comptes :
Lucie Vaurabourg, Gérard
Douay, André Ollier

Association déclarée sous le n° 52748 (loi de 1901)

Groupes régionaux affiliés à la Fédération des sociétés philatéliques françaises

Siège social : 38, rue Vignon. 75009 Paris. Tél. : (1) 40 07 00 09

Fax : (1) 40 07 01 14 - Minitel : 3614 code Tatou puis UPPTT

Président d'honneur : Guy Lormand - Premier président : Xavier Moreschi

Présidents honoraires : René Gayoux - Jean-François Gleizes

RESPONSABLES DE GROUPES

AQUITAINE

Claude Lhote
50, rue du petit parc
33200 Bordeaux
Tél. Bureau : 59 90 30 33
Domicile : 56 08 91 79

AUVERGNE

Philippe Bauban
UPPTT BP 200
63006 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. Bureau : 73 30 61 52

BAS-RHIN

Daniel Bascou
49, rue d'Alsace
67380 Lingolsheim
Tél. Bureau : 88 27 62 16
Domicile : 88 77 22 25

BASSE-NORMANDIE

Jean-Claude Labbé
3, rue des Boutons d'Or
14610 Cambes en Plaine
Tél. : 31 44 55 54

BOURGOGNE

Danièle Spilmont
France Télécom-CACIR
4/6, rue Pierrat - 21600 Longvic
Tél. Bureau : 80 45 74 67
Domicile : 80 20 41 24

BRETAGNE

Hubert Perez
La Poste - 56580 Bréhan
Tél. : 97 38 85 57

CENTRE

Bernard Lefèvre
4, rue Colbert - 45100 Orléans
Tél. Bureau : 38 53 55 35
Domicile : 38 63 02 77

CHAMPAGNE-ARDENNE

Denis Collas
51, rue Jacques Prévert
51100 Reims
Tél. Domicile : 26 36 01 94

CORSE

René Frappa
Petre Alte
20129 Bastelicaccia
Tél. Bureau : 95 21 00 28
Domicile : 95 20 08 26

FRANCHE-COMTÉ

Jacques Sarrazin
Rue du Collège
25480 Pirey
Tél. Bureau : 81 80 78 52
Domicile : 81 59 96 12

HAUTE-NORMANDIE

Evelyne Barbay
UPPTT - BP 9
76850 Bosc le Hard
Tél. Bureau : 35 08 74 61
Domicile : 35 33 32 14

HAUT-RHIN

Yves Lehmann
4 impasse Frohnmaten
68460 Lutterbach
Tél. Bureau : 89 46 16 10
Domicile : 89 50 02 81

ILE-DE-FRANCE

Président : Jean-François Logette
38, rue Vignon - 75009 Paris
Tél. : (1) 40 07 00 09

Section Ministère

Christiane Laurent (trésorière)
33, rue Paul Barruel
75015 Paris
Tél. Domicile : (1) 48 28 52 67

Section Paris Poste

Gilles Cressent
11, allée des Ormeaux
92160 Antony
Tél. Bureau : (1) 40 28 20 68
ou : (1) 40 28 20 90
Domicile : (1) 42 37 53 92

Section Poste Ile de France Est

Jean-Marie Valdenaire
53, rue Clément Ader
91220 Breigny sur Orge
Tél. Domicile : (1) 60 84 67 68

Section Poste Ile de France Ouest

Christian Gauyat
31-33, rue Olivier Métra
75020 Paris
Tél. Bureau : (1) 30 57 81 55
Domicile : (1) 43 49 43 84

Section Services Financiers

Claude Housieaux
1, rue du Moulin de Pierre
92130 Issy les Moulineaux
Tél. Domicile : (1) 46 44 85 42

Section Télécom

Joël Moisy
38, rue Ordener - 75018 Paris
Tél. Bureau : (1) 42 77 67 40

ISERE

Jean-Pierre Maury
22, rue Aimé Bouchayer
38170 Seyssinet
Tél. Domicile : 76 27 50 43

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Jean-François Gleizes
22 bis, rue Enclos Fermaud
34000 Montpellier
Tél. Domicile : 67 58 05 25

LIMOUSIN

Georges Rejou
UPPTT Limousin DRT Limoges
25, rue Emile Michaud
87033 Limoges Cedex
Tél. Domicile : 55 39 98 53

LOIRE

Antoine Dupont
1 chemin du Sablat
42600 Ecotay l'Olme
Tél. Bureau : 77 96 62 23
Domicile : 77 58 11 25

LORRAINE

Pierre Horny
Receveur de La Poste
88700 Rambervillers
Tél. Bureau : 29 65 08 60

MIDI-PYRENEES

Robert Picoy
20 rue des Noyers - 31700 Blagnac
Tél. Bureau : 61 30 72 92
Domicile : 61 71 34 16

NORD - PAS-DE-CALAIS

Jean Doucy
BP 35 - 59166 Bousbecque
Tél. Domicile : 20 26 03 56

PAYS DE LOIRE

Daniel Fievet
65, rue Paul Ligneul
72000 Le Mans
Tél. Bureau : 43 77 72 02
Domicile : 43 24 70 74

PICARDIE

Jacky Delafosse
Résidence Baléares, 80240 Roisel
Tél. Domicile : 22 86 74 67

POITOU-CHARENTES

Pierre Compain
UPPTT Poitou-Charentes - BP 735
86030 Poitiers Cedex
Tél. Bureau : 49 88 94 44
Domicile : 49 47 91 52

PROVENCE-ALPES

COTE D'AZUR
André Laurent
La Poste
100 Corniche André de Joly
06033 Nice Cedex
Tél. : 93 01 79 73

RHONE-ALPES

Jean-Pierre Fesche
7, rue Georges Méliès
69100 Villeurbanne
Tél. Bureau : 74 27 43 68
Domicile : 78 93 92 73

VOSGES

Gilles Hossenlopp
8, rue du Cheval Fin
Les Forges - 88390 Barnieules
Tél. Domicile : 29 35 06 15



CARTE DE SOUTIEN

A PHILEXJEUNES '94 - GRENOBLE



N° 213

Carte dessinée par Georges Némoz, en vente 10 F
auprès d'Annie Marsteau, 110 L'Arlequin/123,
38000 Grenoble